



**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET  
DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DE LA TRAJECTOIRE NET ZERO  
DE LA BOAD.**

Jun 2024

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

1. La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution communautaire dédiée au financement du développement dans les huit (08) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les Etats concernés sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.
2. La BOAD a été créée en 1973 et est opérationnelle depuis 1976. En dehors de ses Etats membres et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui sont ses actionnaires régionaux, la BOAD a comme actionnaires : la République Française, la Chine, la Banque Africaine de Développement (BAD), le Royaume de Belgique, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Allemagne, l'Inde et le Royaume du Maroc.
3. La Banque est notée depuis 2015 « investment grade », par les agences Moody's et Fitch ratings qui ont attribué respectivement des notes Baa1 et BBB. Grâce à sa notation, la Banque a réalisé quatre (4) eurobonds sur le marché financier international pour un montant total de 3 320 millions USD.
4. La BOAD met en œuvre depuis le 1er janvier 2021 son 3ème Plan Stratégique 2021-2025, dénommé Plan DJOLIBA, qui constitue le cadre de référence de toutes les interventions de l'institution. Il est articulé autour de cinq (05) axes, dont trois (03) axes opérationnels et deux (02) axes transversaux. Les trois (03) axes opérationnels sont : i) Axe 1 : renforcement de l'intégration régionale ; ii) Axe 2 : création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé et iii) Axe 3 : renforcement de la résilience au changement climatique.
5. Afin de respecter les objectifs de l'Accord de Paris et faire face aux défis majeurs induits par le changement climatique, la BOAD est activement engagée dans la lutte contre le changement climatique avec la mise en œuvre de diverses stratégies pour atténuer son impact environnemental, notamment en optimisant sa consommation d'énergie. Dans le cadre de cet engagement pour la préservation du climat, la BOAD cherche à réduire son empreinte carbone pour atteindre le niveau des émissions incompressibles. Atteindre une trajectoire "net zéro" est devenu une priorité majeure pour de nombreuses institutions, y compris les banques de développement.
6. Le programme ESG by Design de la BOAD vise à intégrer les considérations environnementales dans la conception et la mise en œuvre de projets de développement. Dans ce contexte, la trajectoire net zéro s'inscrit dans la vision à long terme de réduire l'empreinte carbone des activités financées par la banque, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de l'environnement.
7. Pour atteindre la neutralité carbone, il est nécessaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) conformément à une trajectoire scientifiquement fondée, puis de compenser les émissions résiduelles incompressibles par des réductions ou des absorptions équivalentes. Cette démarche sans précédent démontre la volonté de la BOAD de jouer un rôle actif dans la transition vers une économie à faible émission de carbone.
8. Dans ce cadre, la BOAD souhaite requérir les services d'un cabinet spécialisé dans le domaine, qui l'accompagnera dans l'élaboration d'un inventaire complet de ses

émissions de GES, suivi de l'élaboration d'un plan d'action dans le cadre de son programme climatique.

## **II. OBJECTIFS**

9. Le Net Zéro ou « zéro émission nette » est un ensemble d'actions visant à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre (GES), de sorte à parvenir à une forme d'équilibre entre rejet et absorption de ces émissions.
10. Concrètement, "atteindre" le Net Zéro revient à actionner deux leviers notamment (i) réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par l'activité humaine et (ii) compenser les émissions résiduelles (celles qu'il est impossible d'enrayer) grâce aux puits de carbone naturels et artificiels. Il s'agit, in fine, d'aider chaque département à contribuer, à son niveau, à l'objectif global de neutralité carbone que se fixera la BOAD suite à l'engagement de la direction.
11. Le programme ESG by Design et la trajectoire net zéro visent tous deux à intégrer les risques et les opportunités ESG dans les décisions d'investissement. En identifiant et en atténuant les risques liés au changement climatique et en saisissant les opportunités liées à la transition vers une économie bas carbone, la BOAD peut maximiser les avantages financiers, sociaux et environnementaux de ses projets.
12. L'objectif principal de cet accompagnement est d'accompagner la BOAD dans l'élaboration de leurs plans de décarbonation en élaborant une feuille de route de décarbonation. Il s'agira spécifiquement d'aider chaque département à contribuer, à son niveau, à l'objectif global de neutralité carbone que se fixera la BOAD suite à l'engagement de la direction.
13. En adoptant une approche ESG by Design et en s'engageant dans une trajectoire net zéro, la BOAD renforce sa performance en matière de durabilité et sa crédibilité en tant qu'acteur responsable du développement.

## **III. LIVRABLES**

14. Document de présentation des résultats de l'inventaire des émissions de GES réalisé devant le Comité d'Engagement de la BOAD.
15. Benchmark sur les usages auprès des institutions de développement.
16. Compte rendus des séances de travail interactives et des micro formations visant à assister les employés de la BOAD dans le développement d'une stratégie de réduction des GES pour les départements visés. Chaque séance de travail fera l'objet d'un compte-rendu des principaux points abordés avec analyse critique, s'il y a lieu.
17. Synthèse des meilleures pratiques de réduction dans le domaine pour discussion dans les séances de travail. Il s'agit de fournir un résumé des meilleures pratiques en matière de réduction des émissions de GES.
18. Document présentant les calculs de réduction des GES de projets sélectionnés. Cette partie concerne le calcul des réductions des émissions de GES pour des projets spécifiques (au besoin selon les projets), avec des résultats présentés dans un fichier Excel.

19. Stratégie de réduction des GES par département (Document interne à l'intention des départements).
20. Stratégie de réduction des GES globale de la Banque.
21. Renforcement de capacité sur la trajectoire Net Zéro.

#### **IV. ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA MISSION**

22. Le Cabinet travaillera sous la supervision de la Directrice du Département de l'Innovation et du Développement durable (DIDD), qui assurera la Maîtrise d'œuvre déléguée.
23. Le Cabinet disposera de l'ensemble de la documentation disponible au bon déroulement de sa mission.
24. Un Comité de pilotage et un Comité technique seront mis en place et comprendront des représentants des différentes structures organisationnelles concernées devant collaborer à la validation des orientations de base ainsi que des livrables.
25. Les résultats de l'étude seront présentés lors d'une réunion de validation à laquelle seront invités les différentes parties prenantes concernées par l'étude.
26. Le Cabinet aura à soumettre un rapport provisoire, puis un rapport définitif qui tiendra compte des observations que lui auront notifiées le DIDD à l'issue de l'examen du rapport provisoire.
27. Le Cabinet travaillera sur la mission jusqu'à son exécution complète et la livraison de tous les livrables attendus.
28. La mission aura une durée de trois (03) mois maximum à compter de la date de signature du contrat (y compris les délais de validation des différents rapports).

#### **V. PROFIL DU CABINET ET PERSONNEL CLE**

29. Le Consultant sera un bureau d'études expérimenté en matière de carboneutralité et de mise en œuvre de trajectoire net zéro. Il devra disposer d'une expérience avérée sur des missions similaires, en matière d'élaboration de stratégie et de plan d'action relatifs à la carboneutralité. Le consultant devra justifier d'une bonne connaissance des services de conseil aux entreprises du secteur financier, d'une expertise internationale en matière de finance carbone et de développement durable.
30. L'équipe de mission sera composée des Experts suivants :
  - Un expert sénior en finance carbone et décarbonation (BAC+5), Chef de mission, spécialiste du sujet avec des expériences en mise en œuvre d'opérationnalisation de plan de carboneutralité ; il devra également justifier

- d'une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans ;
- Un expert Finance carbone et finance verte, (BAC +5) avec une expérience d'au moins dix (10) ans ;
- Un environnementaliste ;
- Un expert en énergie et technologie propre ;
- Un spécialiste des données et de la mesure des performances.

## **VI. CONFIDENTIALITE**

**31.** Le Cabinet est tenu de respecter la confidentialité de l'ensemble des informations communiquées.

**32.** A ce titre, il s'engage à :

- Garder confidentiel tous documents ou informations, de quelques natures qu'ils soient, qui leur ont été communiqués par la BOAD ou dont ils ont eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de la réalisation des prestations ;
- utiliser ces documents et informations aux seules fins d'exécution des prestations, à l'exclusion de toute autre utilisation, même partielle. En conséquence, même après la fin de la prestation, ils ne peuvent les communiquer à des tiers ou les exploiter dans leurs relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la BOAD ;
- restituer sans délai ou sur simple demande de la BOAD, tout document jugé confidentiel.